

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉDITION 2019

Le Sommet Infrastructures, Aménagement du Territoire & Immobilier (SIATI) a pour vocation de mettre à l'honneur et de récompenser les réalisations et les initiatives des acteurs publics et privés de ces trois secteurs, sur la base du travail de jurys composés de professionnels.

A- LES CATÉGORIES

Les catégories 2019 s'articulent comme suit :

Trophées secteur de l'immobilier

- Foncières : la meilleure stratégie immobilière long terme
- Investisseur : la meilleure stratégie d'investissement
- Fonds non-cotés : la meilleure stratégie de levée de fonds
- Prêteurs : la meilleure stratégie de financement immobilier - **New**
- Conseils immobiliers (brokers) : la meilleure stratégie d'accompagnement - **New**
- Utilisateurs : la meilleure stratégie immobilière
- Ensemblier urbain : la meilleure opération - **New**
- Ingénierie de la construction : le meilleur projet
- Architectes : la meilleure réalisation
- Conseil en aménagement : la meilleure réalisation

Trophées secteur des infrastructures

- Fonds infrastructures : la meilleure stratégie brownfield
- Sponsors : la meilleure structuration de SEMOP - **New**
- Banque : la meilleure opération de refinancement d'infrastructure - **New**

Trophées secteur de l'aménagement du territoire

- Agences de développement économique : la meilleure stratégie d'attractivité du territoire - **New**
Métropoles régionales : la meilleure stratégie de développement
- Aménageurs : la meilleure transformation urbaine - **New**
- Attractivité territoriale : la meilleure agence de conseil - **New**

B- PROCÉDURE DE NOMINATION ET DE SÉLECTION

Une procédure de sélection et de délibération encadrée pour assurer une transparence maximum.

1) Sélection

150 acteurs privés et publics amenés à concourir dans chaque catégorie sont préalablement sélectionnés par l'équipe organisatrice du SIATI, d'après diverses études, enquêtes et classements, en lien avec les journalistes du magazine *Décideurs*. Ce nombre est complété par une cinquantaine de candidatures spontanées.

2) Critères de sélection

Pour être sélectionnés, les nommés doivent répondre aux critères suivants :

- Performance et évolution dans la durée
- Qualité et diversité des projets en cours et à venir
- Capacité d'innovation
- Démarche RSE et développement durable appliquée à toutes les démarches de l'entreprise

La sélection prend en compte la période 2016-2018, et 2019 et au-delà pour les projets à venir. Le SIATI se réserve le droit de ne pas présenter une candidature aux membres du jury si les critères ne sont pas remplis de manière satisfaisante.

3) Composition du jury

Un jury d'experts sera composé afin de désigner les lauréats de chaque catégorie. Ces professionnels reconnus seront sollicités par l'équipe organisatrice du SIATI en fonction de leur expérience et domaine de compétence.

4) Sélection des lauréats

Dossier d'information

Pour concourir au SIATI, les nommés présélectionnés devront remplir intégralement le dossier d'information qui leur sera envoyé par e-mail, avant la date énoncée dans celui-ci.

Ce dossier pourra être complété par des documents annexes.

Les dossiers d'information ne seront pas restitués à leurs propriétaires.

Dossier de candidature

Pour concourir au SIATI, les candidats devront remplir intégralement le dossier de candidature avant la date énoncée dans celui-ci. Ils peuvent se procurer le dossier auprès de l'organisation :

Ce dossier pourra être complété par des documents annexes.

Les dossiers de candidature ne seront pas restitués à leurs propriétaires.

Délibérations et critères de sélection

Les membres du jury sont destinataires des dossiers retournés par les entreprises sélectionnées. Ils leur permettent de présenter leur organisation et leur équipe, les données détaillant l'activité, la singularité des opérations accomplies sur la période de référence et prévues à l'avenir.

Des matinées de délibérations sont organisées entre le 16 et 29 mai 2019 afin que les jurys de chaque catégorie se réunissent et élisent le lauréat de chaque catégorie.

Les candidats ont la possibilité lors de ces oraux de présenter leur dossier, projets, réalisations et stratégies auprès des membres du jury.

Les débats entre membres du jury ont pour objectif de récompenser les acteurs ayant fait preuve d'excellence sur le long terme. La garantie d'un vote serein, impartial et indépendant est notamment assurée par l'obligation de confidentialité pesant sur chaque membre du jury quant au contenu des dossiers d'information complétés, des délibérations et des noms des lauréats (et pour ceux-ci jusqu'au jour de la remise des prix).

C- REMISE DES PRIX

Au cours de la soirée de remise des prix du SIATI, le mardi 18 juin 2019 au Pavillon d'Armenonville, chaque lauréat sera appelé à monter sur scène pour recevoir un trophée d'or, honorant ainsi son statut de meilleur acteur de sa catégorie.